



Charte du Réseau métier des Lithopréparateurs de France

Historique

En 1999, un lithopréparateur de l'université de POITIERS confronté à des difficultés techniques et protocolaires a organisé la première rencontre métier en lithopréparation. A l'initiative de six participants, agents des organismes de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Il a été décidé de créer « le réseau métier des Lithopréparateurs de France » ainsi que de réaliser et mettre en ligne un site internet: www.lithos-rennes1.fr afin de faire valoir le professionnalisme de ce métier. A cette période, sur le plan national, entre 130 et 150 agents exerçaient le métier de lithopréparateur, actuellement un peu moins de 50 agents sont en activité.

Définition et Rôle

La vocation principale du réseau est l'échange, le partage, la formation, la diffusion d'informations dans le domaine de la « Lithopréparation ».

Le métier de lithopréparateur est un métier rare que ce soit dans le domaine privé comme dans le domaine public. Il n'est pas proposé en formation diplômante dans le cursus scolaire. **Il ne s'acquiert que par apprentissage dans la philosophie du compagnonnage lors de réunions d'échanges ou de formations in-situ.** Ce métier peut être inter disciplinaire de par les besoins spécifiques des Branches d'Activité Professionnelles (BAP)

OBJECTIFS DU RESEAU

- Limiter l'isolement professionnel. Formations aux nouveaux arrivants.
- Faire remonter les besoins en matériels innovants auprès des constructeurs du domaine d'activité.
- Développer les liens avec les autres réseaux métiers de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
- Proposer des formations sur des thématiques spécifiques.
- Partager, maintenir et améliorer les compétences, l'expérience et les savoir-faire.
- Développer et déployer des compétences communes vers de nouvelles technologies.
- Mettre au service des unités de recherche les compétences, l'expérience et les savoir-faire des membres du réseau.
- D'être expert conseil en Hygiène et Sécurité auprès des Directeurs d'Unités et de la médecine préventive.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU BUREAU

Le Réseau est animé par un bureau national élu par la communauté, pour une durée de cinq ans, constitué de 4 à 6 membres.

MODE DE FONCTIONNEMENT

Afin de répondre aux difficultés de réalisations rencontrées, les membres du réseau diffusent à l'ensemble de la communauté et entretiennent ainsi une correspondance régulière tout au long de l'année

LES RENCONTRES

Les Rencontres en Lithopréparation, organisées depuis 1999 si possible par une ANF, marquent un temps fort dans la vie du Réseau. C'est l'occasion pour les participants, issus du CNRS et des EPST, de mieux se connaître, d'échanger et de confronter leurs savoir-faire et leurs compétences, autour d'un ou plusieurs thèmes

LES PARTENARIATS.

Sont membres partenaires toutes les institutions publiques à vocation scientifique souhaitant collaborer avec le réseau ou soutenir son action de façon structurelle.

MOYENS DE FONCTIONNEMENT

Tout lithopréparateur participant au réseau se doit de :

- Partager gracieusement ses connaissances techniques et protocolaires auprès des membres du réseau.
- Accueillir les lithopréparateurs au sein de son service pour leur permettre d'acquérir gracieusement la technique qu'il maîtrise.
- Etre actif quant à la mise en ergonomie des postes de travail.
- Pouvoir participer aux rencontres Nationales organisées par l'un des membres du réseau dans la limite des places disponibles.
- Pouvoir se déplacer dans un autre atelier de lithopréparation afin d'y suivre une formation ou participer à une réunion du réseau.
- Pouvoir faire appel aux membres du bureau ou aux autres membres du réseau s'il est confronté à des problèmes liés à l'hygiène et sécurité. Ceux-ci pourront intervenir en qualité d'expert dans une démarche de conseil auprès du Directeur d'unité ou de composante ainsi qu'auprès de la médecine préventive de leur établissement.

FINALITE

Dans notre communauté, les partages de pratiques se concrétisent souvent sous la forme des retours d'expérience.

Lorsqu'il n'existe pas de formation initiale et spécifique d'un métier le retour d'expérience est une plus-value pour l'agent et le laboratoire. Partager les pratiques, c'est proposer sa pratique professionnelle au regard de l'autre dans le but de transmettre bien sûr mais aussi dans l'idée de recevoir de l'autre des propositions d'amélioration.